

ÉLABORER LE COMPTE ADMINISTRATIF

De la théorie à la pratique

Objectifs

- Appréhender les évolutions du secteur en matière budgétaire
- Comprendre l'utilisation des financements alloués via la présentation du compte administratif
- Savoir remplir un plan de financement
- Comprendre les enjeux des différentes possibilités d'affectation de résultat

Programme

- **L'environnement législatif et règlementaire des établissements sociaux et médico-sociaux**
 - Les grandes lois structurantes
 - Les mécanismes de tarification
- **Le contenu du compte administratif**
 - Analyser les taux d'activité
 - Les différentes sections
 - Focus particulier sur la section d'investissement
 - Cas pratiques
- **L'affectation du résultat**
 - Cas pratiques
- **Le rapport d'activités**
- **Le tableau de bord : les indicateurs, les sources d'information**
- **Le contrôle budgétaire a posteriori**
 - La discussion budgétaire
 - Analyse des comptes administratifs
 - Les contrôles possibles
- **Le grand virage des CPOM obligatoire et de l'EPRD**
 - Qui est concerné ?
 - Comment s'y préparer ?

Recommandation

Nous vous conseillons de vous munir du dernier budget prévisionnel ainsi que du compte administratif de votre structure, d'une calculatrice ainsi que d'un ordinateur portable

Date(s)

Inter : 2 mars
Intra : date(s) à fixer avec l'adhérent

Lieu

Inter : URIOPSS - Marseille
Intra : dans vos locaux ou dans les locaux de l'URIOPSS

Conditions matérielles (présentiel)

Ordinateur portable, tablette ou smartphone avec connexion internet

Durée

Inter : 1 jour - 7 heures
Intra : selon vos besoins

Tarif

Inter : 280 €
Intra : 1 100 € pour 7h00 de formation
Nous consulter pour plus de précisions

Public / pré-requis

- Directeurs, contrôleurs de gestion, comptables, gestionnaires (dans le cadre d'un perfectionnement)
- Connaissances des modalités de fonctionnement et de financement des ESMS
- Minimum 6 personnes / maximum 12 personnes

Méthodes pédagogiques

- Approche règlementaire
- Echanges sur les pratiques à partir des questions des participants
- Supports pédagogiques transmis aux participants

Méthodes et modalités d'évaluation

- En amont de la formation : un test d'auto-positionnement et évaluation des attentes spécifiques est transmis au stagiaire
- En cours de formation : une évaluation des acquis est réalisée par l'intervenant.e en cours et en fin de formation par des cas pratiques, jeux de rôles, exercices, tour de table etc...
- En fin de formation seront transmis au stagiaire :
 - un questionnaire final qui permettra d'évaluer les connaissances acquises
 - un questionnaire de satisfaction à chaud qui permettra d'évaluer la satisfaction
 - un questionnaire de satisfaction à froid à 6 mois pour apprécier l'impact de la formation sur le poste de travail

Intervenant

Luc MAUDUIT
Consultant formateur, gestion budgétaire et tarifaire des ESMS, membre du groupe « gestion tarification » de l'UNIOPSS

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à contacter l'URIOPSS (formation@uriopss-pacac.fr) afin d'organiser leur accueil et, dans la mesure du possible, leur prise en charge pédagogique. Le cas échéant, l'URIOPSS s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si nécessaire vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

